

# MUNICIPALITÉ DE LAC-AU-SAUMON

## Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal tenue le 5 septembre 2006, à 20h00, à la salle du conseil, située au 36, rue Bouillon, à Lac-au-Saumon

Sont présents : MM. Jean-Claude Dumoulin, maire  
Francis St-Laurent, conseiller  
Normand Gallant, conseiller  
Jean-Guy Pelletier, conseiller  
André Gaudet, conseiller  
Rosaire Côté, conseiller  
Est absente : Mme: Carmen Bilodeau, conseillère

Les membres présents forment quorum.

### OUVERTURE DE LA SESSION

La séance est ouverte à 20h00 par Jean-Claude Dumoulin, maire de Lac-au-Saumon. Nadia St-Pierre, directrice générale/secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire et récite la prière.

2006-09-155

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Normand Gallant, appuyé par André Gaudet d'accepter l'ordre du jour en laissant l'article divers ouvert et de déplacer le point « Réseau d'eau potable – Parc Parent » immédiatement après la période de questions.

**ADOPTÉ**

### PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

2006-09-156

### RÉSEAU D'EAU POTABLE – PARC PARENT

Considérant que la municipalité de Lac-au-Saumon a reçu le 16 février dernier, un avis préalable à une ordonnance du ministre du développement durable, de l'environnement et des parcs, en vertu des articles 32.5 et 34 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* ;

Considérant que par cet avis préalable, le ministre entend ordonner à la municipalité d'exploiter provisoirement le système d'aqueduc privé situé sur son territoire desservant un total de plus de vingt-six (26) propriétés situées sur les lots 57,58 et 59 du rang 1, canton de Lepage, de prendre et maintenir toutes mesures, y compris tout travaux, nécessaires pour assurer la distribution d'une eau conforme ;

Considérant que la municipalité a été informée le 21 août du manque d'eau potable à quatre (4) résidences et d'une pénurie d'eau concernant quinze (15) résidences dans le parc Parent.

Considérant que, connaissant les tenants et aboutissants de l'avis préalable d'ordonnance du ministre, et à la demande de résidents, des mesures ont été prises par la municipalité afin de fournir en eau potable, à l'aide d'un citerne alimenté par le réseau d'aqueduc de Causapscal, les quinze (15) résidences concernées par le manque d'eau ;

En conséquence, il est proposé par André Gaudet, appuyé par Rosaire Côté, de fournir gratuitement aux responsables de ce réseau, un morceau de tuyau inutilisé (bigot) afin de leur permettre d'améliorer leur installation de captage d'eau.

**ADOPTÉ**

2006-09-157

### RÉSEAU D'EAU POTABLE – PARC PARENT

Considérant que la municipalité est intervenue pour organiser des mesures d'alimentation en eau potable à une partie des résidences du Parc Parent suite à une pénurie d'eau potable ;

Considérant que des frais ont été engagés par la municipalité et que ces propriétaires ne paient pas de taxes pour le service d'aqueduc ;

En conséquence, il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par Jean-Guy Pelletier de facturer aux quinze résidences concernées par la pénurie d'eau, les frais encourus par cette intervention.

**ADOPTÉ**

**2006-09-158**

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION DU 7 AOÛT 2006**

Il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par Rosaire Côté d'approuver le procès-verbal de la session régulière du 7 août 2006, tel que rédigé.

**ADOPTÉ**

**2006-09-159**

**PRÉSENTATION ET APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par Normand Gallant d'accepter les listes et d'autoriser le paiement des comptes selon le bordereau suivant :

1. Comptes payés au 31-08-2006 pour la somme de	<b>27 264.28\$</b>
Journal des achats	17 331.80\$
Rapport mensuel des salaires	9 932.48\$
2. Comptes à payer au 31-08-2006 pour la somme de	<b>42 989.30\$</b>
Analyse des comptes fournisseurs	32 735.92\$
Factures ajoutées au bordereau	10 253.38\$
3. le total des comptes est de	<b>70 253.58\$</b>

Chacun des membres du conseil a reçu une copie détaillée de la liste des comptes.

**ADOPTÉ**

**DÉPÔT DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET DES INVESTISSEMENTS**

Nadia St-Pierre, directrice générale/secrétaire-trésorière dépose l'état des activités financières ainsi que l'état des activités d'investissement pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2006.

**ADOPTÉ**

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION – DÉROGATION MINEURE**

Tenue de l'assemblée publique de consultation sur la demande de dérogation mineure 04-2006 (Marie-Anne Tapp) concernant la propriété située au 3, rue des Érables.

**2006-09-160**

**DEMANDE DÉROGATION MINEURE, 3 RUE DES ÉRABLES**

Il est proposé par Normand Gallant, appuyé par Francis St-Laurent d'accepter la demande de dérogation mineure (portant le no. 04-2006) de Marie-Anne Tapp ayant pour but de construire un garage annexé à la résidence, d'une superficie au sol de 91.71m<sup>2</sup>.

**ADOPTÉ**

**2006-09-161**

**DEMANDE DE PROLONGATION DE DÉLAI – MANON TREMBLAY**

Considérant qu'une demande écrite de la propriétaire a été déposée au bureau de la municipalité requérant une extension de délai jusqu'au 31 août 2007 ;

Considérant que des travaux de modification à la structure du bâtiment accessoire doivent être apportés avant la pose du revêtement extérieur ;

En conséquence, il est proposé par Jean-Guy Pelletier, appuyé par Normand Gallant d'autoriser au propriétaire une prolongation de délai jusqu'au 31 août 2007 pour compléter les travaux de revêtement extérieur du bâtiment accessoire situé au 3, rue Poitras.

**ADOPTÉ**

**RÈGLEMENT 91-2006 CONCERNANT LE COLPORTAGE**

Sujet reporté a une session ultérieure.

**2006-09-162**

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS - FORMATION**

Il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par Rosaire Côté d'inscrire André Gaudet à la formation « Initiation à la voirie locale et aux programmes d'assistance financière » offerte par la Fédération québécoise des municipalités, le 24 octobre 2006, à Rimouski, au coût de 195\$ plus taxes.

**ADOPTÉ**

## **COMITÉ DE NÉGOCIATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE**

Nadia St-Pierre, directrice générale/secrétaire-trésorière, dépose la démission de Jean-Guy Pelletier, du comité de négociation de la convention collective.

## **CONTRAT D'EXPLOITATION DU PARC DU CENTENAIRE**

Sujet reporté à une session ultérieure.

**2006-09-163**

### **SIGNALISATION TOURISTIQUE MATAPÉDIENNE**

Considérant que dans la poursuite des propositions du rapport de *Cossette Communication*, mandaté par le CLD de La Matapédia, il a été soulevé de considérer le concept de halte de manière plus globale en l'intégrant à l'approche de commercialisation de la Vallée de La Matapédia plutôt que d'une halte de type urbain ;

Considérant que force est d'admettre que la « marque » Vallée de La Matapédia est quasi absente du paysage promotionnel et que les outils de promotion actuels ainsi que la signalisation ne permettent pas de générer un renforcement de la marque ;

Considérant que dans cette optique, la première action en vue de doter la Vallée de sa marque de commerce a été de lui donner sa signature distinctive et que le CLD poursuit les objectifs de favoriser le développement du réseau de haltes et la réalisation des attraits ;

Considérant que dans la poursuite des propositions du rapport *Cossette Communication*, les démarches ont été entreprises afin de doter La Matapédia d'une signalisation harmonisée à ses caractéristiques architecturales et cohérente à ses particularités, l'objectif principal poursuivi par l'implantation de panneaux de signalisation est d'envoyer un signal fort au visiteur pour baliser et renforcer la présence physique de la région ;

En conséquence, il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par Normand Gallant de signifier au Centre local de développement (CLD) l'intérêt de la municipalité à faire partie de l'appel d'offre regroupé pour la « possibilité » d'achat de 2 panneaux d'accueil touristique Matapédien. Cet appel d'offre n'engage pas la Municipalité à acquérir des panneaux mais à en connaître sa valeur d'achat.

**ADOPTÉ**

**2006-09-164**

### **VÉLOROUTE – RANDONNÉE DE VÉLOS**

Il est proposé par Rosaire Côté, appuyé par Jean-Guy Pelletier d'autoriser la Véloroute Desjardins de La Matapédia à circuler sur le rang Didier, la route et rue St-Edmond, le rang A et le parc du Centenaire pour le déroulement d'une randonnée de vélos qui aura lieu le dimanche 10 septembre 2006.

**ADOPTÉ**

**2006-09-165**

### **CLUB DE SKI DE FOND MONT-CLIMONT – AIDE FINANCIÈRE ANNUELLE**

Considérant que le Club de ski de fond Mont-Climont a déposé un projet "Sport Santé" ayant comme objectif d'améliorer l'endurance physique de nos jeunes, de créer une habitude de vie et un sentiment de plaisir face à la pratique d'activités physiques ;

En conséquence, il est proposé par Rosaire Côté, appuyé par André Gaudet de verser, tel que prévu à la résolution 2005-06-140, l'aide financière annuelle de 4000\$ et une aide supplémentaire de 1 000\$ pour la reconduction du projet « Des élèves en santé » portant maintenant l'appellation de « Sport Santé » .

**ADOPTÉ**

**2006-09-166**

### **CLUB DE SKI DE FOND MONT-CLIMONT – PROJET SPORT SANTÉ**

Considérant que le Club de Ski de fond a présenté un projet « Sport Santé » ayant pour objectif d'améliorer l'endurance physique de nos jeunes et de créer une habitude de vie et un sentiment de plaisir face à la pratique d'activités physiques ;

Considérant que le projet comprend un volet hivernal, le ski de fond, et un volet estival, sentiers et séjours d'animateur, et que pour répondre aux besoins, une enveloppe budgétaire du projet est réservée pour la rénovation du chalet et l'amélioration des services sanitaires ;

Considérant que la municipalité possède l'expertise et la machinerie nécessaire pour la construction et le branchement de conduites sanitaires ;

En conséquence, il est proposé par Jean-Guy Pelletier, appuyé par Normand Gallant que la municipalité de Lac-au-Saumon s'engage à effectuer le raccordement des services sanitaires à partir du bâtiment du Club de ski de fond Mont-Climont vers le réseau municipal en fournissant la main d'œuvre, la machinerie et matériau requis.

#### **ADOPTÉ**

**Francis St-Laurent déclare son intérêt dans le point suivant.**

**2006-09-167**

#### **ACTION-JEUNESSE – LIEU DE RASSEMBLEMENT POUR LES JEUNES**

Considérant qu' en référence à la résolution 2004-03-074, la municipalité s'engage à offrir un local au rez-de-chaussée du bâtiment situé au 24, rue Bouillon (caserne à beffroi) à Action-Jeunesse de Lac-au-Saumon inc. pour permettre la réalisation d'un projet ayant pour but l'amélioration de la condition des jeunes de Lac-au-Saumon ;

Considérant qu'Action-Jeunesse de Lac-au-Saumon est en mesure d'offrir un lieu de rassemblement pour les jeunes de 12 à 17 ans, pour la période du 15 septembre 2006 au 15 mai 2007, grâce à l'embauche d'une animatrice;

Considérant que ce projet permettra au conseil municipal de connaître les coûts réels de l'utilisation du local et ainsi évaluer les corrections à y apporter pour la prochaine année, si le projet est reconduit ;

En conséquence, il est proposé par Rosaire Côté, appuyé par André Gaudet d'autoriser Action-Jeunesse de Lac-au-Saumon inc. à utiliser la caserne à beffroi, y incluant le chauffage, l'éclairage et la ligne téléphonique, comme lieu de rassemblement pour les jeunes de 12 à 17 ans, pour la saison automne-hiver 2006-2007.

#### **ADOPTÉ**

**Francis St-Laurent déclare son intérêt dans le point suivant.**

**2006-09-168**

#### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – TABLE JEUNES DE LA MATAPÉDIA**

Il est proposé par Jean-Guy Pelletier, appuyé par André Gaudet de verser un don de 50\$ à la Table Jeunes de La Matapédia dans le cadre de la journée jeunesse 2006 qui aura lieu au Camp Sable Chaud, la fin de semaine du 20 et 21 octobre.

#### **ADOPTÉ**

#### **RAPPORTS DE SECTEUR**

André Gaudet : Visite terrain de la rue des Bouleaux pour vérifier la possibilité d'exécuter des travaux temporaire de construction afin d'améliorer la circulation dans le Parc Parent.

Rosaire Côté.: Présentement à étudier l'article 59 de la loi sur la protection du territoire agricole concernant les terrains incultes et lieu panoramique.  
- Suite à l'expérience de cette année, le conseil devra s'interroger sur la pertinence d'installer des jardinières de fleurs aux ponts de la route Saint-Edmond

Francis St-Laurent : Soccer : activités terminées le 17 août dernier, activité de financement du 10 août a rapporté la somme de 126.50\$, considérant l'excellent résultat de l'activité pour cette année l'expérience sera renouvelée en 2007.  
- CJS : les opérations sont terminées depuis le 17 août, 101 contrats réalisés, commentaires positifs, sera de retour l'an prochain.

Normand Gallant : Projet de loi 21 : pouvoir aux municipalités en matière de soutien au développement économique : programme de crédit de taxes aux entreprises.  
- La SLD posera des dos d'âne dans le parc du centenaire pour limiter la vitesse.  
- Le projet cour d'école est finalisé par la réclamation des taxes.

**2006-09-169**

**AJOURNEMENT DE LA SESSION**

Il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par André Gaudet d'ajourner la session, à lundi le 11 septembre à 20 h00. Il est 21h15.

**ADOPTÉ**

---

Jean-Claude Dumoulin  
Maire

---

Nadia St-Pierre  
Directrice générale/secrétaire-trésorière